

Compte rendu des réunions du 18 février 2016

L'an deux mil seize, le dix-huit février à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Présents : BILLEROT Jérôme, ROUX Michel, BONNEAU Élisabeth, CHAUVET Lucette, VIVIER Sylvie, DOMINEAU Samuel, BURON Lionel, DUPUIS Christian, FOURNIER Daniel, GAUTIER Patrick, LEYMARIE Nathalie, PAPET Marie-Claude, ROUSSEAU VIDRINE Marie-Laure, SOYER Yves, TROUVE Claude.

Excusés : BIZARD Mélanie, GIROUX MOUILLET Céline, MOREL Maxime, MORISSET Jézabelle.

Secrétaire de séance : FOURNIER Daniel.

- Procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire demande le retrait des délibérations 1, 2 et 3 suite à un problème de serveur national de la trésorerie, empêchant de sortir les comptes. Il demande également l'ajout d'une délibération concernant l'avis sur le projet éolien de Fomperron. Le conseil accepte à l'unanimité.

I – Délibérations

2016-02-01 : Vote des taxes

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil le taux des taxes en vigueur.

Il présente diverses simulations d'augmentation de ces taux préparées par Monsieur le Trésorier.

Le conseil, après délibération, décide, à l'unanimité :

- le maintien de ces taux sur l'exercice 2016, soit :

Taxe habitation	16,15%
Taxe foncière sur bâti	13,38%
Taxe foncière sur non bâti	47,29%

2016-02-02 : Vote du budget primitif 2016

Monsieur le maire demande à madame Élisabeth BONNEAU de présenter les propositions de la commission des finances.

Le Budget Primitif 2016 est adopté comme suit, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement :

<u>DÉPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
Cpte	Intitulé	Voté	Cpte	Intitulé	Voté
011 - Charges à caractère général			002 - Excédents antérieurs reportés *		
6042	Achat de prestation de service	40 000,00	002	Excédents antérieurs report.	570 232,37
60611	Eau et assainissement	12 000,00	TOTAL Chapitre 002 :		570 232,37
60612	Énergie - Électricité	30 000,00	013 - Atténuation de charges		
60621	Combustibles	5 000,00	6419	Rembours. sur rémunérations	17 000,00
60622	Carburants	8 000,00	TOTAL Chapitre 013 :		17 000,00
60623	Alimentation	500,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sect°		
60628	Autres fournitures non stockées	15 000,00	722	Immobilisations corporelles	15 000,00
606281	Autres fourn. Travaux en REGIE	10 000,00	TOTAL Chapitre 042 :		15 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	070 - Produit des services du domaine et ventes		
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	7021	Ventes de récoltes	80,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	70311	Concession dans les cimetières	640,00
606331	Fournitures de voirie en REGIE	5 000,00	70323	Redev. d'occupat° domaine pub.	4 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	703238	Autres droits de stationnement	500,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	7067	Redevances cantine	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	70874	Remb. Frais par les caisses Ecoles	50,00
611	Contrat prestations de services	5 000,00	7088	Produit des activités annexes	1 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	TOTAL Chapitre 070 :		46 270,00
61521	Entretien terrain	2 000,00			
615221	Entretien des bâtiments publics	15 000,00			

615231	Entretien des voiries	20 000,00			
615232	Entretien des réseaux	12 000,00			
61551	Entretien du matériel roulant	10 000,00			
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00			
6168	Primes d'assurance	5 000,00			
617	Études et recherches	2 000,00			
6182	Documentation générale et tech.	100,00			
6184	Versement organismes formation	2 000,00			
6188	Autres frais divers	200,00			
6225	Indemnités au comptable	300,00			
6226	Honoraires	2 000,00			
6232	Fêtes et cérémonies	5 500,00			
6237	Publications	2 500,00			
6238	Divers	5 000,00			
6256	Missions	700,00			
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00			
6262	Frais de télécommunications	2 000,00			
627	Services bancaires	10,00			
6281	Concours divers - cotisations	1 000,00			
62878	Remboursement de frais	2 000,00			
6288	Autres services extérieurs	3 000,00			
63512	Taxes foncières	100,00			
TOTAL Chapitre 011 :		270 910,00			
012 - Charges de personnel					
6216	Personnel affecté par GFP	1 500,00			
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00			
6332	Cotisations FNAL	150,00			
6336	Cotisations CNFPT et CDG	2 600,00			
6338	Autres impôts, taxes et vers.	400,00			
6411	Personnel Titulaire	125 000,00			
6413	Personnel non titulaire	3 000,00			
6451	Cotisations URSSAF	20 000,00			
6453	Cotisations caisses de retraites	35 000,00			
6454	Cotisations ASSEDIC	500,00			
6455	Cotisat° assurance du personnel	7 500,00			
6456	Versement FNC du supp.fam.	300,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00			
TOTAL Chapitre 012 :		226 250,00			
014 - Atténuation de produits					
7391171	Dégrèvement jeunes agri.	500,00			
73921	Attribution de compensation	2 000,00			
73923	Reversement sur FNGIR	85 000,00			
TOTAL Chapitre 014 :		87 500,00			
022 - Dépenses imprévues					
O22	Dépenses imprévues	37 301,00			
TOTAL Chapitre 022 :		37 301,00			
023 - Virement à la sect° d'investissement					
O23	Virement à le sect. d'invest.	500 000,00			
TOTAL Chapitre 023 :		500 000,00			
			073 - Impôts et taxes		
73111	Contributions directes			415 000,00	
73112	CVAE				
73113	TASCOM				
7318	Autres impôts locaux ou assimilés				
7321	Attribution de compensation			-	
7325	Fonds péréquation recettes fisc			-	
7328	Autres versements (TP zone)				
7381	Taxe additionnelle droit mutat°				
			TOTAL Chapitre 073 :	415 000,00	
			074 - Dotations et Participations		
7411	DGF - Dotation forfaitaire			146 000,00	
74121	DGF - Dotat° Solidarité Rurale			40 000,00	
74127	DGF - Dotat° nation. péréquat°			25 000,00	
746	Dotat° Générale Décentralisat°			-	
74718	État - Participations autres				
7478	Participat° autres organismes				
74751	GFP de rattachement			10 000,00	
7482	Compention perte T additionnelle				
748311	Attribution du FNTP				
748314	Dot unique compen TP				
74832	Attribution du FDTP				
74833	Attribut° État / compens. TP				
74834	Attribut° État / compens. TF				
74835	Attribut° État / compens. TH				
7488	Autres attributions				
			TOTAL Chapitre 074 :	221 000,00	
			075 - Autres produits de gestion courante		
752	Revenus des immeubles			4 000,00	
7551	Excédent des budgets annexes				
757	Redev. / fermiers et concess.				
			TOTAL Chapitre 075 :	4 000,00	
			076 - Produits financiers		
7621	Parts sociales			-	
			TOTAL Chapitre 076 :	-	
			077 - Produits exceptionnels		
7711	Dédits et pénalités perçus			-	
7713	Libéralités reçues			-	
7714	Recouvrement sur créances			-	
7718	Autres prod. except./opérat° gest.			-	
773	Mandats annulés			-	
774	Recettes exceptionnelles				
7788	Autres produits except. divers			730,63	
			TOTAL Chapitre 077 :	730,63	

042 - Opérations d'ordre de transf. entre sections		
6811	Dotat° amort./immo.incorp. et corp	26 572,00
TOTAL Chapitre 042 :		26 572,00
65 - Autres charges de gestion courante		
6531	Indemnités (élus)	47 000,00
6532	Frais de mission	1 200,00
6533	Cotizat° de retraite (élus)	2 000,00
6534	Cotisations de S Sociale - part pat	5 500,00
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	500,00
6542	Créances éteintes	500,00
6553	Service incendie	17 500,00
65733	Subvention fonctionnement départ	0,00
657358	Subvention groupement collec.	700,00
657361	Subv. fonction. / Caisse écoles	13 800,00
65738	Subv. Autres organismes publics	15 000,00
6574	Subv. aux associations	7 000,00
TOTAL Chapitre 65 :		116 700,00
66 - Charges financières		
66111	Intérêts de la dette	23 000,00
TOTAL Chapitre 66 :		23 000,00
67 - Charges exceptionnelles		
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00
TOTAL Chapitre 67 :		1 000,00
TOTAL DEPENSES :		1 289 233,00 €
TOTAL RECETTES :		1 289 233,00 €

- Section d'investissement :

Cpte	Intitulé	Reports et CA	Proposé	Total voté	Cpte	Intitulé	Reports et CA	Proposé	Total voté
Op. 26 - Aménagement sécurité du bourg					OPFI - Opérations financières				
20418	Subv. Équipement			-	<i>Chap. 001 - Solde exc. de la section invest</i>				
204181	Subv. bien mob, mat et etudes			-	001	Solde sect° d'investis. reporté	363 799,51		363 799,51
2151	Réseaux de voirie			-	Total Chap. 001 :				
2313	Constructions			-			363 799,51	-	363 799,51
2315	Installations tech - voirie			-	<i>Chap. 021 - Virement de la section de fonctionnement</i>				
21578	Autres mat et outillage			-	021	Virement de la sect° de fonct.		500 000,00	500 000,00
2158	Autres installations, mat. et out.		4 000,00	4 000,00	Total Chap. 021 :				
238	Avances et comptes			-			-	500 000,00	500 000,00
TOTAL Op. 26 :		-	4 000,00	4 000,00	<i>Chap. 024 - Produit des cessions</i>				
					024	Produits des cessions		-	-
TOTAL Op. 26 :		-	4 000,00	4 000,00	Total Chap. 024 :				
							-	-	-
Op. 28 - Chemin piétonnier et piste cyclable					<i>Chap. 027 - Produit des cessions</i>				
2112	Terrains de voirie			-	275	Dépôt et cautionnement versés		-	-
2315	Installations tech - voirie	10 000,00		10 000,00	Total Chap. 027 :				
TOTAL Op. 28 :		10 000,00	-	10 000,00			-	-	-
Op. 29 - Aménagement Impasse du Coteau					<i>Chap. 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sect*</i>				
1346	Revers, PVR aux Syndicats			-	192	Plus value sur cession d'imm.			-
20418	Réseau SIEDS			-	2111	Terrain /valeur comptable			-
2042	Réseau télécom			-	21510	Réseaux voirie			-
2151	Réseau voirie			-	2802	Amortissement frais étude	16 485,09		16 485,09
2313	Constructions			-	28031	Amortissement Frais d'études			-
2315	Installations tech - voirie	84 500,00	70 000,00	154 500,00	28032	Frais de recherche et de développement			-
TOTAL Op. 29 :		84 500,00	70 000,00	154 500,00	281571	Matériel roulant		2 655,00	2 655,00
					2804172	Amortissement subv Sieds			-
Op. 30 - Défense incendie					281578	Autre matériel et outillage de voirie		586,33	586,33
21538	Autres réseaux			-	2804181	Amort biens mob. mat. et étude			-
2315	Installations tech - voirie	10 000,00	13 000,00	23 000,00	2804182	Amortissement subv télécom			-
TOTAL Op. 30 :		10 000,00	13 000,00	23 000,00	28042	Amort subv pers droit privé			-
Op. 35 - Aménagement Les Gas Charbonniers/La Sarconnière					2805	Amortissement logiciels			-
2315	Installat°, mat et outil.	5 000,00		5 000,00	281568	Amortiss. outillage incendie			-
TOTAL Op. 35 :		5 000,00	-	5 000,00	281571	Amortiss. matériel roulant			-
Op. 36 - Aménagement rue du Treuil					281578	Amortiss. mat, outillage voirie			-
2315	Installat°, mat et outil.	2 000,00		2 000,00	28158	Amortiss. autres inst. mat. tech		357,02	357,02
TOTAL Op. 36 :		2 000,00	-	2 000,00	28183	Amortiss. Mat. bureau et inf.			-
Op. 37 - Aménagement sécurité - Les Grands Ajoncs					28184	Amortissement mobilier		4 129,50	4 129,50
2111	Terrains nus			-	28188	Amortissement autres inst.		2 359,06	2 359,06
2121	Plantation d'arbres			-	Total Chap. 040 :				
							-	26 572,00	26 572,00

2128	Autres agencements			-	Chap. 041 - Opérations patrimoniales			-
2315	Installat°, mat et outil.	5 000,00	10 000,00	15 000,00	13880	Autres subv non trans.		-
TOTAL Op. 37 :		5 000,00	10 000,00	15 000,00	2381	Avances et acomptes versés		-
Op. 38 - Construction d'une tribune					Total Chap. 041 :			-
2313	Constructions	6 500,00		6 500,00	Chap. 10 - Dotations et fonds divers			-
TOTAL Op. 38 :		6 500,00	-	6 500,00	10222	Fonds compensation TVA	63 931,00	63 931,00
Op. 39 - Réorganisation des locaux scolaires existants					10223	Taxe Locale Équipement		-
2313	Constructions	20 000,00		20 000,00	10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00
TOTAL Op. 39 :		20 000,00	-	20 000,00	1068	Excédent de fonct. capitalisé	74 600,49	74 600,49
Op. 40 - Réorganisation des locaux APS et petite enfance					Total Chap. 10 :			74 600,49
2313	Constructions	20 000,00		20 000,00	Chap. 13 - Subventions d'investissement			68 931,00
2315	Installat°, mat et outil.			-	1323	Sub. Conseil G.		-
TOTAL Op. 40 :		20 000,00	-	20 000,00	Total Chap. 13 :			0,00
Op. 41 - Eclairage public					Chap. 16 - Emprunt			-
2315	Installat°, mat et outil.	75 000,00		75 000,00	1641	Emprunt		-
TOTAL Op. 41 :		75 000,00	-	75 000,00	Total Chap. 16 :			-
Op. 42 - Terre Saine					Chap. 21 - Cession de terrains			-
21578	Autres matériels et outillage	1 000,00	- 1 000,00	-	2111	Cession terrains		-
TOTAL Op. 42 :		1 000,00	- 1 000,00	-	Total Chap. 21 :			-
Op. 43 - Régularisation des emprises					Chap. 27 - Autres immobilisations			-
2111	Terrains nus				271	Titres immobilisés droit propriété		-
2313	Constructions	11 400,00		11 400,00	275	Dépôt et cautionnement versés		-
TOTAL Op. 43 :		11 400,00	-	11 400,00	Total Chap. 27 :			-
Op. 44 - rue des Ouches et impasse du Lavoir					TOTAL OPFI :			438 400,00
2315	Installat°, mat et outil.		200 000,00	200 000,00	ONA - Opérations non affectées			-
TOTAL Op. 44 :		-	200 000,00	200 000,00	Chap. 10 - Dotations, fonds, réserves et divers			-
Op. 45 - Aménagement Beausoleil					10251	Dons et legs en capital		-
2111	Terrains nus		50 000,00	50 000,00	Chap. 13 - Subventions d'investissement			-
2315	Installat°, mat et outil.			-	1321	Subv. Etat et établ. nationaux		-
TOTAL Op. 45 :		-	50 000,00	50 000,00	1322	Sub. Région	8 000,00	8 000,00
OPFI - Opérations Financières					1323	Sub. Département		-
Chap. 020 - Dépenses imprévues					1328	Sub. autres		-
O20	Dépenses imprévues		20 506,00	20 506,00	13251	GFP de rattachement	11 913,00	11 913,00
Op. 020 :		20 506,00	20 506,00	20 506,00	13258	Sub. du SIEDS / Eclairage pub	20 000,00	20 000,00
Chap. 040 - Opérations d'ordre entre sections				0	1341	DETR		-
192	Réalisations postérieures			0	1342	Sub. Amendes de Police		-
23130	Constructions		10 000,00	10 000,00	1346	Part PVR particuliers		-
23150	Installations tech - voirie		5 000,00	5 000,00	TOTAL ONA :			8 000,00
Total Chap. 040 :		-	15 000,00	15 000,00			31 913,00	39 913,00
Chap. 041 - Opérations patrimoniales								
21110	Terrains nus			-				
23131	Constructions			-				
23151	Installations mat et outil.			-				
Total Chap. 041 :		-	-	-				
Chap. 16 - Emprunts et dettes								
1641	Emprunts		46 910,00	46 910,00				
Total Chap. 16 :		46 910,00	46 910,00	46 910,00				
Chap. 19 - Différences sur réalisations								
192	Réalisations							
Total Chap. 19 :		-	82 416,00	82 416,00				
ONA - Opérations non individualisées								
Chap. 13 - Subventions d'investissement								
1346	Part, pour voirie et réseaux		17 500,00	17 500,00				
Total Chap. 13 :		-	17 500,00	17 500,00				
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles								
202	Frais études et élaboration			-				
2031	Etude accessibilité			-				
2032	Frais recherches			-				
2051	Concess° et droits similaires			-				
Total Chap. 20 :		-	-	-				
Chap. 21 - Immobilisations corporelles								
2111	Terrains nus			-				
2112	Terrains de voirie			-				
2128	Autres agencements			-				
21311	Hotel de ville			-				
21312	Bâtiments scolaires		3 000,00	3 000,00				
21316	Travaux cimetière			-				
21318	Autres bâtiments publics		20 000,00	20 000,00				
2151	Installat° / réseaux de voirie		110 000,00	110 000,00				
21534	Installat° / réseau électrique			-				
21568	Autre mat. et outil. incendie			-				
21571	Matériel roulant de voirie	69 000,00	40 000,00	109 000,00				
21578	Autres matériels et outillage			-				
2158	Autres		4 000,00	4 000,00				
2183	Matériel bureau et informat.		2 000,00	2 000,00				
2184	Mobilier			-				
2188	Autres immobilisat. corpor.		2 500,00	2 500,00				
Total Chap. 21 :		69 000,00	181 500,00	250 500,00				
Chap. 23 - Immobilisations en cours								
2313	Constructions		40 000,00	40 000,00				
2315	Installations tech - voirie		87 000,00	87 000,00				
Total Chap. 23 :		127 000,00	-	127 000,00				
TOTAL ONA :		196 000,00	199 000,00	395 000,00				
TOTAL :		446 400,00	627 416,00	1 073 816,00	TOTAL :	446 400,00	627 416,00	1 073 816,00
Total Budget		1 073 816,00		Total recettes		1 073 816,00		

En complément du budget voté, Élisabeth BONNEAU rappelle aux membres du conseil que la somme de 7 000€ inscrite sur le budget "Commune" en section de fonctionnement dépenses – compte 6574, doit être répartie par décision du conseil entre diverses associations, pour les aider dans leur fonctionnement.

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider le budget primitif 2016 tel que présenté ci-dessus ;
- que n'ayant pas voté le Compte de Gestion 2015 et le Compte Administratif 2015, la reprise des résultats est une reprise prévisionnelle qui sera adoptée définitivement lors du vote de ces comptes (CG et BP) ;
- que la somme inscrite au compte 6574 sera répartie par délibération, entre diverses associations, après étude des demandes, au cours d'une prochaine réunion de conseil.

2016-02-03 : Attribution de la subvention à la Caisse des Écoles

Lucette CHAUVET relate la dernière réunion de la Caisse des écoles.

Pour information : en 2012 : 12 300€ en 2013 : 14 311€.
 en 2014 : 15 000€ en 2015 : 13 800€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide l'attribution à la Caisse des Écoles d'Exireuil, d'une somme de 13 800€ qui sera inscrite au compte 657361 du budget "Commune".

2016-02-04 : Classement de voie dans le domaine public communal et mise à jour du tableau de classement unique des voies communales

Au lieudit « Fontournable », une partie de l'ancienne voie de tramway a été cédée il y a quelques années à la commune par le conseil départemental. La commune est donc propriétaire, à titre privé, de cette ancienne voie qui est, au cadastre, constituée de plusieurs parcelles cadastrées.

Aujourd'hui, des particuliers ont des parcelles constructibles dans ce lieudit mais avec un accès par cette ancienne voie de tramway, donc par les parcelles privées communales, et notamment les parcelles D2 et D5.

Sur les lieux, ces parcelles privées communales D2 et D5 apparaissent comme un chemin et sont régulièrement utilisées par les riverains. Le problème est qu'aucune autorisation d'urbanisme (permis de construire) ne peut être accordée à ces parcelles constructibles car desservies par un terrain privé (même communal).

Monsieur le maire propose donc au conseil municipal de classer ces deux parcelles (D2 et D5) dans le domaine public communal et de mettre à jour le tableau de classement unique des voies communales.

Considérant que cette opération de classement n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par les voies communales est dispensée d'enquête publique en vertu de l'article L 141-3 du code de la voirie routière ;

Constatant les longueurs suivantes : parcelle D2 pour 90 mètres et parcelle D5 pour 70 mètres ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- de classer ces deux parcelles (D2 et D5) dans le domaine public communal formant ainsi une nouvelle voie ;
- nomme cette nouvelle voie communale formée par les parcelles D2 et D5 : «Chemin du Petit Bois»
- modifie la longueur de la voirie communale :
 - linéaire à intégrer : 160 mètres,
 - linéaire de voie avant intégration : 26 837 mètres,
 - linéaire de voie après intégration : 26 997 mètres.

2016-02-05 : Achat de matériel

Présentation par Christian DUPUIS de désherbeurs mécaniques.

Matériel	Equip Jardin	AREPE
YVMO MD60	2 900,00€	2 860,00€
YVMO TDM 160	4 550,00€	4 190,00€
Total HT :	7 450,00€	7 050,00€
Total TTC :	8 940,00€	8 460,00€

Une subvention est éventuellement possible à hauteur de 40% par l'Agence de l'eau mais les modalités de demande sont en attente de réception.

Au regard de l'entretien à effectuer dans les cimetières et sur les espaces publics ;
Devant la nécessité d'adapter le matériel et les méthodes de travail pour une commune sans pesticide ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- valide le devis AREPE pour 7 050€ soit 8 460€ TTC ;
- autorise monsieur le maire à signer le devis correspondant ;
- autorise monsieur le maire à déposer une demande de subvention à l'agence de l'eau.

2016-02-06 : Indemnité des élus

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2016-01-03.

Monsieur le maire rappelle des taux des indemnités votés en mars 2014 (délibération n°2014-03-19) et en janvier 2016 (délibération n°2016-01-03) :

Fonctions	Taux votés
Maire	39,14%
1 ^{er} adjoint	14,71%
2 ^{ème} adjoint	11,77%
3 ^{ème} adjoint	11,77%
4 ^{ème} adjoint	11,77%
5 ^{ème} adjoint	11,77%

Désormais, et depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les maires bénéficient automatiquement, et sans qu'il soit nécessaire de délibérer, d'une indemnité de fonction fixée aux taux maximal (soit 43% pour le maire d'Exireuil) de l'indice 1015. Toutefois, uniquement dans les communes de 1 000 habitants et plus, à la demande du maire et par délibération, celui-ci peut demander à bénéficier d'une indemnité à un taux inférieur.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat a modifié l'article L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) portant attribution des indemnités de fonction aux maires ;

Vu le chiffre de l'INSEE arrêtant la population totale à 1 575 habitants en 2014 et 1 598 habitants en 2016 ;

Monsieur le maire propose au conseil municipal une diminution du taux automatique fixé par la loi ;

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de maintenir les taux soit :

Fonctions	Taux votés	Montant brut
Maire	39,14%	1 487,89€
1 ^{er} adjoint	14,71%	559,19€
2 ^{ème} adjoint	11,77%	447,43€
3 ^{ème} adjoint	11,77%	447,43€
4 ^{ème} adjoint	11,77%	447,43€
5 ^{ème} adjoint	11,77%	447,43€

2016-02-07 : Enquête publique - Avis sur projet éolien de Fomperron

Madame Sylvie VIVIER relate rapidement la réunion du 16 février dernier organisée par l'association Vents et Tourments à la salle des fêtes concernant le projet éolien de Fomperron (Deux-Sèvres).

Elle rappelle que différentes matinées et une soirée sont prévues à la mairie de Fomperron pour consulter le dossier avec le commissaire enquêteur.

Elle informe également que l'association a préparé un document pré-rempli à adresser au commissaire enquêteur pour les personnes qui le souhaitent.

Une élue regrette que cette réunion était uniquement à charge contre l'éolien car organisée par des opposants.

Il est également regretté la manière dont le projet a vu le jour avec un manque évident de communication. En effet, les éoliennes seront implantées sur la commune de Fomperron mais en limite d'Exireuil dont les habitants du village des Gas Charbonniers seront les premiers touchés (avant ceux de Fomperron).

Il ressort des débats :

- le besoin de protéger les biens et les habitants des Gas Charbonniers qui vont subir directement ce projet d'une commune voisine et vont voir leurs biens perdre de la valeur ;
- la nécessité de respecter les distances d'implantation réglementaires avec les voies de circulation ; notamment avec la RD 121 ;
- la constatation de l'irrégularité concernant la prise illégale d'intérêt d'un élu de l'époque qui a participé aux débats et aux votes alors qu'il était personnellement impliqué dans l'affaire (propriétaire de terrains concernées par l'implantation d'éoliennes).

Après vote et au regard des éléments ci-dessus mentionnés, les élus se prononcent :

- 0 voix POUR le projet éolien sur la commune de Fomperron
- 11 voix CONTRE le projet éolien sur la commune de Fomperron
- 4 voix d'ABSTENTION sur le projet éolien sur la commune de Fomperron

et charge monsieur le maire de transmettre cette décision ainsi que les arguments énoncés au commissaire en charge de cette enquête dans les délais réglementaires.

Divers

Devis balayage de la voirie

Dans une politique zéro pesticide, il a été proposé par Samuel DOMINEAU, deux devis permettant le balayage des rues de la commune à raison de six journées de huit heures par an.

JV Group propose un devis de 4 704,00€ TTC et Bodin un devis à 4 527,60€ TTC. C'est ce dernier qui a été retenu à l'unanimité.